



Montréal, le 25 novembre 2009

# Communiqué pour affichage

**À :** Tous les membres du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec

**De :** Stéphane Lemaire, président national

**Objet :** Tournée provinciale et dépôt du cahier de demandes

---

Mesdames,  
Messieurs,

Comme vous avez pu le constater sur le site [www.sapscq.com](http://www.sapscq.com), la tournée d'explication du cahier de demandes pour la prochaine négociation est commencée. Jusqu'à présent, les détentions de Sorel, Tanguay, Valleyfield, Bordeaux et Rivière-des-Prairies ont été rencontrées par l'exécutif national.

Le SAPSCQ est à pied d'œuvre depuis le conseil syndical qui s'est tenu les 14, 15, 16 et 17 septembre 2009 afin d'être prêt pour le dépôt, tout comme les autres syndicats. Un sondage et un conseil téléphonique ont également été tenus afin de préparer le cahier de demandes qui sera déposé.

Comme vous le savez, le gouvernement a imposé des conditions de travail par le biais de la Loi 43 à près de 500 000 travailleurs de l'État. Le SAPSCQ est l'un des seuls, sinon le seul syndicat, à avoir tenu des négociations malgré le cadre très contraignant de la Loi 43.

Je tiens à féliciter personnellement tous les gens qui, par leur aide, ont permis la réalisation du cahier de demandes pour la prochaine négociation, et ce, dans un délai très court.

Nous avons une solide équipe : l'exécutif national, le comité de soutien (Mathieu Lavoie, Simon Vallée, Shirley St-Onge et Tony Vallières), tous les délégués présents au conseil, notre conseiller syndical, M. Éric Forget, notre procureur, M<sup>e</sup> Sylvain Lallier, notre nouvelle chargée de projet, M<sup>me</sup> Zoé Poulin, ainsi que le personnel de bureau du SAPSCQ.

Votre participation est primordiale au succès de la prochaine négociation.

Syndicalement,

Stéphane Lemaire,  
président national  
Syndicat des agents de la paix en  
services correctionnels du Québec (CSN)

SL/vl